

NOS MEMBRES

Sont invités à participer au comité régional du Fonjep les représentants de toute association bénéficiaire d'une aide du Fonjep, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

À ce jour, le comité régional Pays de la Loire compte :

- 43 associations
- 1 représentant de l'État



Légende

- Membres affiliés à une tête de réseau régionale
- Membres non affiliés
- État

Loire Atlantique

- AJI (Saint-Jean de Boiseau)
- Anim'Action (Port Saint-Père)
- APDGO (Nantes)
- Arthon Animation Rurale (Chaumes en Retz)
- Ass. Rencontres (Châteaubriant)
- Céméa (Nantes)
- Corto Loisirs (Nantes)
- CRIJ (Nantes)
- CROS (Nantes)
- Familles Rurales (Nantes)
- Francas (Nantes)
- FSCF PLD (Nantes)
- Léo Lagrange Ouest (Saint-Nazaire)
- Ligue de l'enseignement (Nantes)

- Ligue Sport adapté des Pays de la Loire (Nantes)
- Maison des Citoyens du monde (Nantes)
- Oppelia le Triangle (Nantes)
- Paq'la Lune (Nantes)
- Parcours le Monde (Nantes)
- Startair'Jeunes (Montoir de Bretagne)
- UFCV (Nantes)
- Union des Centres sociaux (Saint-Herblain)
- Unis-Cité (Nantes)
- URHAJ (Saint-Herblain)
- DRJSCS (Nantes)

Maine et Loire

- Ass. Loisirs Pluriels (Cholet)

- Centre social du Chemillois (Chemille-Melay)
- Habitat jeunes 49 (Saumur)
- Vivre ensemble (Trélazé)

Mayenne

- Habitat Jeune Laval (Laval)

Sarthe

- Ass. la Coulée douce (La Suze sur Sarthe)
- Culture du Cœur (Le Mans)
- FRMJC (Le Mans)

Vendée

- Escales Ouest (La Roche S/Yon)
- Ligue de l'enseignement (La Roche S/Yon)
- MDAV (La Roche S/Yon)
- Planète Sciences Vendée (La Roche S/Yon)



LE FONJEP DANS LES PAYS DE LA LOIRE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

→ ÉDITO

Le comité régional Fonjep des Pays de la Loire a été installé en juin 2017. Régis BALRY (Céméa) a été élu délégué régional Pays de la Loire. Pierrick TOUSSAINT (Union des Centres sociaux) et Fernando RIESENGERGER (Association Rencontres) sont ses suppléants.

En 2018 et début 2019 le comité a proposé des temps de rencontres qui ont rassemblé entre 20 et 50 personnes : 2 réunions plénières les 16 mars 2018 et 24 janvier 2019, un groupe de travail le 4 mars et une réunion plénière prévue le 25 juin

Travail sur les modèles socio-économiques

Sur les modèles socio-économiques, le comité régional a décidé de ne pas entamer de travail de diagnostic à l'échelle régionale, mais plutôt de s'appuyer sur les travaux en cours à l'échelle nationale dans le cadre du projet porté par le Fonjep. Le comité souhaite centrer ses réflexions sur les limites d'un changement de modèle socio-économique des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Co-construction des politiques publiques de jeunesse

La co-construction des politiques publiques et de jeunesse sur les territoires est un des thèmes prioritaires identifiés par le comité. Un temps de travail, avec les services

de l'Etat, a notamment été consacré aux critères d'éligibilité des postes Fonjep.

Nos thèmes de travail prioritaires :

- Les modèles socio-économiques,
- L'engagement de la jeunesse,
- La gouvernance associative
- La co-construction des politiques publiques et de jeunesse sur les territoires.

Comité régional Fonjep

Délégué régional
REGIS BALRY
r.balry@cemea-pdll.org
Suppléants
Pierrick TOUSSAINT
ptoussaint.federation.csx44@orange.fr
Fernando RIESENGERGER
fernando.riesenberger@sfr.fr

DRJSCS

9, rue René Viviani
44262 NANTES CEDEX 02
02 40 12 80 00

Fonjep (siège social)

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
Tél. : 01 43 13 10 30
contact@fonjep.org

LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment au plan national 5301 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au

sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il

analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

Le comité régional Pays de la Loire, issu des associations porteuses des postes Fonjep, est partie intégrante du Fonjep. En son sein, conformément à la charte d'engagements réciproques¹ et à la charte de cogestion

du Fonjep qui en découle, l'état, les collectivités et les associations s'engagent, à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ».

Le comité régional du Fonjep c'est :



Un espace de co-construction entre État, collectivités et associations.



un observatoire local de l'action des associations du secteur



un outil de valorisation des actions menées par les associations du territoire

236 postes Fonjep

Soutenir les projets associatifs dans la région

En 2018, le Fonjep a géré 5 301 postes Fonjep dont **236 dans les Pays de la Loire**.

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois¹.

Postes Fonjep ?



Nouveautés 2019

+ 760 postes Fonjep sur le plan national au titre de la politique de la ville, pour :

- Accompagner les projets des petites associations
- Développer la mutualisation des ressources salariées
- Accompagner l'essaimage de crèches associatives, de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale

Ces 236 postes ont été co-financés grâce à :

→ 1 596 196 €
de subventions de l'État

→ 351 409 €
de cofinancements
(mairies, communautés de communes ou d'agglomération, associations)

Solidarité internationale

Échanger, s'entraider, s'engager

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD). Destinés aux jeunes, aux adultes ou aux associations, ces dispositifs se complètent pour favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale.

Dans les Pays de la Loire cela s'est traduit en 2018 par :

- **23 projets de jeunes** 16-25 ans (JSI et VVV/SI)
- **119 volontaires** de solidarité internationale (VSI) mobilisés à l'étranger
- **1 poste Fonjep** d'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI)



Modèles socio-économiques

Outils de la réflexion des associations

Devant les évolutions économiques et réglementaires, de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont fragilisées. Pour faire face à cette situation, le Fonjep a lancé un projet d'ampleur visant à leur offrir un appui à la réflexion sur leur modèle socio-économique. Après une phase d'enquête en 2017, des expérimentations ont été menées en 2018 avec 4 équipes de recherche.

En tout, 45 associations participent à ces expérimentations.

Les résultats des travaux font l'objet d'une capitalisation qui permettra d'outiller les autres associations qui souhaitent elles aussi réfléchir à l'évolution de leur modèle.



1- Instruction interministérielle n° 2017-194 du 19-12-2017

2- Instruction du gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers